

19-03-25

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, le lundi 25 mars 2019, à 19 h 30, à la salle des commissaires du centre administratif, 435, avenue Rouleau, à Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Marie-Claude Hamel
 Lise Lévesque
 Valéry Marquis, représentante du comité de parents pour les EHDAA
 Nathalie Rioux, représentante du comité de parents pour l'ordre secondaire
 M^{me} Mylène Thibault

MM. Daniel Arseneault, vice-président
 Raynald Caissy
 Sylvain Gagné, représentant du comité de parents pour l'ordre primaire
 Michel Pineault
 Alain Rioux

M. André Trahan était présent par le biais du téléphone conformément au *Règlement concernant la participation à distance par les commissaires aux séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif de la Commission scolaire des Phares* (C. C. r 27-2006).

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. La directrice générale, M^{me} Madeleine Dugas, et la secrétaire générale, M^e Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont également présents :

M^{mes} Christine Marquis, directrice du Service des ressources informationnelles
 Marie-Hélène Ouellet, directrice du Service des ressources financières

MM. Jocelyn Michaud, directeur général adjoint
 Jean Papillon, directeur du Service des ressources éducatives
 Carl Ruest, directeur du Service des ressources matérielles

Absence motivée :

M. Mario Ross

19-03-25-201

MOT DU PRÉSIDENT

Le président, M. Gaston Rioux souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

19-03-25-202 PÉRIODE DE QUESTION ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES

Le président, M. Gaston Rioux, invite M^{mes} Marie-Hélène Gagné, directrice de l'école du Portage-de la Rivière à Ste-Angèle, et Marie-Ève Dumais, enseignante, accompagnées des élèves de 6^e année à présenter leur projet d'entrepreneuriat, Le Marché fruité.

19-03-25-203 PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune personne du public n'est présente à la séance ordinaire du conseil des commissaires.

19-03-25-204 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

M. Sylvain Gagné, représentant du comité de parents pour l'ordre primaire présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires, soit :

- Retour de consultation concernant le projet de Politique de consultation publique;
- Présentation et consultation par la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) concernant le Projet de loi 12.

19-03-25-205 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} Nathalie Rioux et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;
2. Mot du président;
3. Période de questions et correspondance des élèves;
 - 3.1 Présentation d'une enseignante et d'élèves de l'école de la Rivière : Projet entrepreneurial Marché fruité;
4. Période de droit de parole réservée au public;
5. Période réservée aux commissaires parents;
6. Adoption de l'ordre du jour;
7. Décision :
 - 7.1 Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires du 11 mars 2019 :
 - Approbation
 - Suivis;
 - 7.2 Politique de sécurité de l'information – Pour adoption;
 - 7.3 Engagement – Personnel de soutien régulier secteur général;

- 7.4 Engagement - Personnel de soutien régulier secteur des services de garde;
- 7.5 Entente avec la municipalité de Saint-Fabien pour l'utilisation de la cour de l'école de l'Écho-des-Montagnes;
- 7.6 Réfection de la toiture de l'école des Merisiers – Octroi de contrat;
- 7.7 Demande d'aide financière dans le cadre de la mesure 50511 – Ajout d'espace pour le préscolaire 4 ans;
- 7.8 Demande et gestion du compte de carte de crédit Desjardins – Ajout et retrait de détenteurs;
- 7.9 Contrat d'accompagnement stratégique en communication et création du portail Web et site Web;
- 7.10 Déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec – Nomination;
- 7.11 Déléguées et délégués substituts à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec – Nomination;
- 7.12 Déléguées et délégués au Congrès 2019 de la Fédération des commissions scolaires du Québec – Nomination;
- 7.13 Cas de personnel – Fin d'emploi administrative pour incapacité – Personnel de soutien (Huis clos);
- 7.14 Nomination au poste de chef de secrétariat à la direction générale (Huis clos);
- 7.15 Nomination au poste de directrice ou de directeur de l'école de Sainte-Luce-des-Bois-et-Marées-Lévesque (Huis clos);
- 7.16 Nomination au poste de directrice ou de directeur de l'école des Alizés (Huis clos);
- 7.17 Nomination au poste de directrice ou de directeur de l'école des Beaux-Séjours (Huis clos);
- 7.18 Nomination au poste de directrice ou de directeur des écoles des Merisiers, Boijoli et de la Colombe (Huis clos);
- 7.19 Nomination au poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint des écoles de l'Écho-des-Montagnes-Lavoie et du Havre-Saint-Rosaire (Huis clos);
- 7.20 Mutation au poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint de l'école Paul-Hubert (Huis clos);
8. Information
 - 8.1 Rapport de la directrice générale;
 - 8.2 Rapport du président;
9. Questions nouvelles;

10. Seconde période de questions réservée au public;

11. Levée de la séance.

DÉCISION

19-03-25-206 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 11 MARS 2019 – APPROBATION ET SUIVIS

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 mars 2019 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

19-03-25-207 POLITIQUE DE SÉCURITÉ DE L'INFORMATION – POUR ADOPTION

ATTENDU qu'une consultation a été effectuée auprès du comité de parents, du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis, du Syndicat des professionnels du Bas-Saint-Laurent et du Syndicat du personnel de soutien scolaire des Phares (CSN);

ATTENDU qu'à la suite de cette consultation, des modifications ont été apportées au document *Politique sur la sécurité de l'information*;

ATTENDU l'étude et les discussions à la rencontre du comité plénier le 25 mars 2019, en suivi à la consultation;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu d'adopter le document *Politique sur la sécurité de l'information*, codifié sous le numéro A133-38.

Ce document sera colligé au *Recueil des règles de gestion* de la Commission scolaire des Phares.

19-03-25-208 ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU le plan d'effectifs du personnel de soutien secteur général 2018-2019;

ATTENDU que les personnes salariées ont complété avec succès leur période d'essai conformément aux dispositions applicables à la convention collective du personnel de soutien et à la *Procédure relative à l'appréciation du rendement* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu de procéder à l'engagement des personnes suivantes :

- Patrick Lavoie, technicien en bâtiment, affecté au Service des ressources matérielles, à raison de 35 heures par semaine à compter du 1^{er} mars 2019;

- Caroline Lefrançois-Albert, agente de bureau classe 1, affectée à l'école de l'Aquarelle, à raison de 30 heures par semaine à compter du 13 mars 2019.

19-03-25-209 ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR DES SERVICES DE GARDE

ATTENDU la liste des postes dans le secteur des services de garde 2018-2019;

ATTENDU que les personnes salariées ont complété avec succès leur période d'essai conformément aux dispositions applicables à la convention collective du personnel de soutien et à la *Procédure relative à l'appréciation du rendement* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de procéder à l'engagement des personnes suivantes :

- Guylaine Therrien, éducatrice en service de garde à l'école du Rocher-D'Auteuil, à raison de 16,83 heures par semaine à compter du 27 février 2019;
- Marie-Audrey Gagnon, éducatrice en service de garde à l'école du Rocher-D'Auteuil, à raison de 16,67 heures par semaine à compter du 1^{er} mars 2019;
- Andréanne Rousseau, éducatrice en service de garde à l'école des Sources, à raison de 17,25 heures par semaine à compter du 1^{er} mars 2019;
- Isabelle Marquis, éducatrice en service de garde à l'école des Hauts-Plateaux-Marie-Élisabeth, à raison de 16,33 heures par semaine à compter du 11 mars 2019.

19-03-25-210 ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN POUR L'UTILISATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE DE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES

ATTENDU la volonté de la municipalité de Saint-Fabien de convenir d'une entente avec la Commission scolaire des Phares pour permettre l'utilisation par sa population des aménagements et des structures de jeux de la cour de l'école de l'Écho-des-Montagnes;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares est favorable à ce type d'entente;

ATTENDU l'élaboration par la municipalité d'une entente à cet effet et à son analyse par le Conseil des commissaires en comité plénier;

ATTENDU que ladite entente a été approuvée par le conseil d'établissement de l'école;

Il est proposé par M. André Trahan et résolu d'adopter les termes de l'entente présentée par la direction du Service des ressources matérielles concernant l'utilisation par la municipalité de Saint-Fabien des aménagements et des structures de jeux de la cour de l'école de l'Écho-des-Montagnes.

19-03-25-211 RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE DES MERISIERS – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l'appel d'offres public pour le projet de réfection de la toiture de l'école des Merisiers;

ATTENDU les soumissions reçues;

ATTENDU la recommandation de l'architecte du projet, la firme Les Architectes Goulet et LeBel;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu d'octroyer le contrat de réfection de la toiture de l'école des Merisiers à la firme Bourgault et Roy inc. plus bas soumissionnaire conforme pour la somme de 315 000 \$ taxes en sus.

19-03-25-212 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE LA MESURE 50511 – AJOUT D'ESPACE POUR LE PRÉSCOLAIRE 4 ANS

ATTENDU la mesure d'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) pour permettre l'ajout d'espace dans les parcs immobiliers des commissions scolaires du Québec;

ATTENDU l'annonce du ministre au sujet de l'implantation au Québec des classes de préscolaire 4 ans;

ATTENDU qu'après l'analyse de la capacité d'accueil de ses écoles et des prévisions des effectifs élèves, la Commission scolaire des Phares anticipe un manque de locaux dans les différents quartiers scolaires de la ville de Rimouski pour pallier aux nouveaux besoins qui seront créés par l'implantation de ces classes de préscolaire 4 ans;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares travaille présentement sur la concrétisation d'un projet de construction d'une nouvelle école en vertu d'une autorisation ministérielle reçue dans le cadre du PQI 2018-2028;

ATTENDU que la bonification de ce projet par l'ajout d'un certain nombre de locaux de préscolaire 4 ans et d'autres niveaux, permettrait au MÉES de sauver des coûts de construction et éviterait les désagréments liés à l'aménagement de nouveaux locaux dans ces autres écoles de Rimouski;

ATTENDU que l'avancement actuel de la préparation du projet de construction de la nouvelle école permet encore la modification du programme;

ATTENDU qu'à la demande du MÉES, une demande formelle d'ajout d'espace doit être déposée pour bénéficier d'une aide financière pour l'ajout de nouveaux locaux liés à l'implantation des classes de préscolaire 4 ans;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu, de soumettre au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur une demande d'aide financière dans le cadre de la mesure 50511 – Ajout d'espace, visant la construction de huit classes additionnelles, dont quatre de niveau

préscolaire 4 ans, en ajout au projet de construction déjà autorisé à notre commission scolaire par le MÉES dans le cadre du PQI 2018-2028.

19-03-25-213 DEMANDE ET GESTION DU COMPTE DE CARTE DE CRÉDIT DESJARDINS – AJOUT ET RETRAIT DE DÉTENTEURS

ATTENDU le départ à la retraite de M. Marc Girard, directeur du Service des ressources financières;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu :

1. que la personne morale délègue aux personnes identifiées ci-après le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins (« les Cartes »), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »);

2. que la personne morale soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables;

3. que la personne morale s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;

4. que les personnes identifiées ci-après soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elles aient tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes;

5. que les personnes identifiées ci-après puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant;

Nom des délégués (personnes autorisées à gérer le compte) :

- Marie-Hélène Ouellet, directrice du Service des ressources financières;
- Hugo Perry, directeur adjoint du Service des ressources financières;

6. que la Fédération puisse considérer que cette résolution est en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

**19-03-25-214 CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE EN COMMUNICATION ET
CRÉATION DU PORTAIL WEB ET SITE WEB**

ATTENDU le besoin criant en communication à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'absence de notre conseillère en communication;

ATTENDU l'opportunité budgétaire créée en l'absence de cette dernière;

ATTENDU les démarches entreprises avec la firme de communication concernant le projet du Lab-école pour la construction de notre future école;

ATTENDU l'analyse faite par la firme de communication de notre organisation et de notre site Web;

ATTENDU les précisions apportées en comité plénier;

ATTENDU l'article 13.3 de la Politique sur l'acquisition des biens et services;

Il est proposé par M^{me} Valéry Marquis et résolu d'octroyer le contrat d'accompagnement stratégique en communication à la firme Catapulte communication pour un montant de 36 211 \$ et par le fait même d'octroyer à Imédia qui agit comme sous-contractant à la firme Catapulte, le contrat de mise à neuf de notre site Web et de notre intranet pour un montant de 39 075 \$ pour un total de 75 286 \$.

**19-03-25-215 DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS OFFICIELS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA
FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC - NOMINATION**

Monsieur le président appelle les propositions de mises en candidature à titre de déléguées et délégués à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, pour l'année 2018-2019 :

- M. Michel Pineault se propose

ATTENDU qu'en vertu des règlements de la Fédération des commissions scolaires du Québec, la Commission scolaire des Phares a le droit de désigner trois personnes comme déléguées auprès de la Fédération;

ATTENDU que le président fait partie d'office des déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

ATTENDU que le conseil des commissaires souhaite que le vice-président fasse partie d'office des déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

Il est proposé par M. André Trahan et résolu de nommer, à titre de délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, pour l'année 2018-2019, les commissaires suivants :

- M. Gaston Rioux, président;
- M. Daniel Arseneault, vice-président;

- M. Michel Pineault.

19-03-25-216 DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS SUBSTITUTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC - NOMINATION

ATTENDU la résolution 19-03-25-215;

Monsieur le président appelle les propositions de mises en candidature à titre de déléguées et délégués substitués à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, pour l'année 2018-2019 :

- M. Raynald Caissy se propose

Il est proposé par M^{me} Nathalie Rioux et résolu de nommer, à titre de délégué substitut à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, pour l'année 2018-2019, le commissaire suivant :

- Raynald Caissy.

19-03-25-217 DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS AU CONGRÈS 2019 DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC – NOMINATION

ATTENDU les résolutions 19-03-25-215 et 19-03-25-216;

ATTENDU les déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, soit M. Gaston Rioux, M. Daniel Arseneault et M. Michel Pineault;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire des Phares de déléguer un quatrième commissaire pour assister au Congrès 2019 de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu de déléguer les personnes suivantes au Congrès 2019 de la Fédération des commissions scolaires du Québec :

- M. Gaston Rioux;
- M. Daniel Arseneault;
- M. Michel Pineault;
- M. Raynald Caissy.

19-03-25-218 HUIS CLOS

À 20 h 14 il est proposé par M^{me} Mylène Thibault et résolu de continuer la séance à huis clos.

19-03-25-219 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 20 h 43, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de siéger en séance publique.

19-03-25-220 CAS DE PERSONNEL – FIN D’EMPLOI ADMINISTRATIVE POUR INCAPACITÉ – PERSONNEL DE SOUTIEN

ATTENDU le dossier d’absentéisme de la personne salariée dont le numéro de référence à la Commission scolaire des Phares est le 19-03-25-220;

ATTENDU les rapports médicaux fournis par cette personne salariée depuis le début de son invalidité, de même que les diverses démarches entreprises et moyens mis en place par la Commission scolaire des Phares à cet égard;

ATTENDU que le 31 août 2015, cette personne salariée a débuté une période d’invalidité et n’a pas réalisé de prestations de travail de façon continue et assidue depuis;

ATTENDU l’absence d’expectative que la personne salariée soit en mesure de fournir une prestation de travail normale dans un avenir prévisible;

ATTENDU l’entente intervenue entre la Commission scolaire des Phares, le syndicat de soutien scolaire (CSN) et la personne salariée concernée;

ATTENDU les dispositions applicables de la convention collective;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu de mettre fin administrativement à l’emploi pour incapacité en date du 26 mars 2019 de la personne salariée dont le numéro de référence à la Commission scolaire des Phares est le 19-03-25-220.

19-03-25-221 NOMINATION AU POSTE DE CHEF DE SECRÉTARIAT À LA DIRECTION GÉNÉRALE

ATTENDU la modification du poste de chef de secrétariat à la Direction générale;

ATTENDU la volonté de créer un poste de conseillère ou de conseiller en communication à la Direction générale;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

Il est proposé par M^{me} Nathalie Rioux et résolu de nommer M^{me} Jolyane Bouillon au poste de chef de secrétariat à la direction générale à compter du 1^{er} juillet 2019.

19-03-25-222 NOMINATION AU POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE SAINTE-LUCE–DES BOIS-ET-MARÉES–LÉVESQUE

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU que le poste de direction de l'école de Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque sera vacant à compter du 1^{er} juillet 2019 à la suite du départ à la retraite de la titulaire du poste;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Hamel et résolu de nommer M^{me} Annie-France Guay au poste de directrice de l'école de Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque à compter du 1^{er} juillet 2019.

19-03-25-223 NOMINATION AU POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES ALIZÉS

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU que la titulaire du poste a été mutée à d'autres fonctions à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Sylvain Gagné et résolu de nommer M^{me} Guylaine Pepin au poste de directrice de l'école des Alizés à compter du 1^{er} juillet 2019.

19-03-25-224 NOMINATION AU POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES BEAUX-SÉJOURS

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU que la titulaire du poste a été mutée à d'autres fonctions à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de nommer M. Michaël Fiola au poste de directeur de l'école des Beaux-Séjours à compter du 1^{er} juillet 2019.

19-03-25-225 NOMINATION AU POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES ÉCOLES DES MERISIERS, BOIJOLI ET DE LA COLOMBE

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU que la titulaire du poste a été mutée à d'autres fonctions à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu de nommer M^{me} Martine Lévesque au poste de directrice des écoles des Merisiers, Boijoli et de la Colombe à compter du 1^{er} juillet 2019.

19-03-25-226 NOMINATION AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DES ÉCOLES DE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES-LAVOIE ET DU HAVRE-SAINT-ROSAIRE

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU que le titulaire du poste a été nommé à d'autres fonctions à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. André Trahan et résolu de nommer M. Jean-François Litalien au poste de directeur adjoint de l'école de l'Écho-des-Montagnes-Lavoie et du Havre-Saint-Rosaire à compter du 1^{er} juillet 2019.

19-03-25-227 COMBLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT – MUTATION

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU que le poste de direction adjointe de l'école Paul-Hubert sera vacant à compter du 1^{er} juillet 2019 à la suite du départ à la retraite de la titulaire du poste;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de muter M. Jeff O'Connor au poste de directeur adjoint de l'école Paul-Hubert à compter du 1^{er} juillet 2019.

19-03-25-228 COMBLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DES CENTRES DE FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES – OUVERTURE DE POSTE ET FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

Il est proposé par M^{me} Nathalie Rioux et résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, un poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint aux centres de formation générale des adultes;

Il est également résolu de former le comité de sélection pour le comblement de ce poste qui serait composé de :

- Deux commissaires désignés par le conseil;
- Deux cadres nommés par la direction générale;

De désigner les commissaires suivants pour former le comité de sélection :

- M. Michel Pineault
- M. Raynald Caissy

Et de nommer le commissaire suivant pour agir comme substitut :

- M. Daniel Arseneault

19-03-25-229 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

M^{me} Madeleine Dugas présente son rapport d'activités pour la période du 12 mars au 25 mars 2019.

19-03-25-230 RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. Gaston Rioux présente son rapport d'activités pour la période du 15 janvier au 25 mars 2019.

19-03-25-231 QUESTIONS NOUVELLES

Le sujet suivant est abordé dans les questions nouvelles :

- Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence.

19-03-25-232 SECONDE PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune personne du public n'est présente à la séance ordinaire du conseil des commissaires.

19-03-25-233 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 58 il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu de lever la présente séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Conseil des commissaires

Séance ordinaire du 25 mars 2019

INDEX DES RÉSOLUTIONS

19-03-25-201	MOT DU PRÉSIDENT
19-03-25-202	PÉRIODE DE QUESTION ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES
19-03-25-203	PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC
19-03-25-204	PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS
19-03-25-205	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
19-03-25-206	PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 11 MARS 2019 – APPROBATION ET SUIVIS
19-03-25-207	POLITIQUE DE SÉCURITÉ DE L'INFORMATION – POUR ADOPTION
19-03-25-208	ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR GÉNÉRAL
19-03-25-209	ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR DES SERVICES DE GARDE
19-03-25-210	ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN POUR L'UTILISATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE DE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES
19-03-25-211	RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE DES MERISIERS – OCTROI DE CONTRAT
19-03-25-212	DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE LA MESURE 50511 –AJOUT D'ESPACE POUR LE PRÉSCOLAIRE 4 ANS
19-03-25-213	DEMANDE ET GESTION DU COMPTE DE CARTE DE CRÉDIT DESJARDINS – AJOUT ET RETRAIT DE DÉTENTEURS
19-03-25-214	CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE EN COMMUNICATION ET CRÉATION DU PORTAIL WEB ET SITE WEB
19-03-25-215	DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS OFFICIELS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC - NOMINATION
19-03-25-216	DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS SUBSTITUTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC - NOMINATION
19-03-25-217	DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS AU CONGRÈS 2019 DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC – NOMINATION
19-03-25-218	HUIS CLOS

19-03-25-219	RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE
19-03-25-220	CAS DE PERSONNEL – FIN D’EMPLOI ADMINISTRATIVE POUR INCAPACITÉ – PERSONNEL DE SOUTIEN
19-03-25-221	NOMINATION AU POSTE DE CHEF DE SECRÉTARIAT À LA DIRECTION GÉNÉRALE
19-03-25-222	NOMINATION AU POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L’ÉCOLE DE SAINTE-LUCE-DES BOIS-ET- MARÉES-LÈVESQUE
19-03-25-223	NOMINATION AU POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L’ÉCOLE DES ALIZÉS
19-03-25-224	NOMINATION AU POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L’ÉCOLE DES BEAUX-SÉJOURS
19-03-25-225	NOMINATION AU POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES ÉCOLES DES MERISIERS, BOIJOLI ET DE LA COLOMBE
19-03-25-226	NOMINATION AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DES ÉCOLES DE L’ÉCHO- DES-MONTAGNES-LAVOIE ET DU HAVRE-SAINT- ROSAIRE
19-03-25-227	COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DE L’ÉCOLE PAUL-HUBERT – MUTATION
19-03-25-228	COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DES CENTRES DE FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES – OUVERTURE DE POSTE ET FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION
19-03-25-229	RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
19-03-25-230	RAPPORT DU PRÉSIDENT
19-03-25-231	QUESTIONS NOUVELLES
19-03-25-232	SECONDE PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC
19-03-25-233	LEVÉE DE LA SÉANCE